

**AVIS PUBLIC  
APPEL D'OFFRES 43356TT – Lot 1  
SERVICES PROFESSIONNELS POUR ARCHITECTE**

La Ville de Charlemagne désire recevoir des offres de services professionnels pour un mandat d'architecte dans le cadre d'un projet d'agrandissement de sa bibliothèque municipale et de son hôtel de ville.

Les activités débuteront à l'hiver 2024 et devraient se terminer au courant de l'année 2025.

Les soumissions doivent être présentées sur les formulaires et dans des enveloppes préparées à cet effet et être accompagnées des documents requis.

Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres à compter du 18 janvier 2024 ([www.seao.ca](http://www.seao.ca)) ou pour la région de Montréal au (514) 856-6600 et pour l'extérieur sans frais au 1-866-669-7326. Les soumissionnaires qui désirent recevoir de l'information ou des précisions au regard de l'appel d'offres doivent communiquer par écrit avec le responsable de l'appel d'offres soit Madame Virginie Riopelle à l'adresse courriel suivante : [greffe@charlemagne.ca](mailto:greffe@charlemagne.ca)

La soumission doit être présentée dans deux (2) enveloppes clairement identifiées avec le nom et l'adresse du soumissionnaire. Celles-ci doivent être cachetées et distinctes, portant les mentions respectives :

N°1 : OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – POUR ARCHITECTE – AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'HÔTEL DE VILLE

N°2 : OFFRE DE PRIX – POUR ARCHITECTE – AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHÈQUE ET DE L'HÔTEL DE VILLE

L'ENVELOPPE N°2 DOIT ÊTRE INCLUSE DANS L'ENVELOPPE N°1

En déposant sa soumission, le soumissionnaire accepte les termes, conditions et spécifications des documents d'appel d'offres.

La soumission, présentée dans une enveloppe scellée, doit être déposée **avant 11h00, le 21 février 2024** à l'hôtel de ville, située au 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8. L'enveloppe scellée doit être identifiée avec la mention suivante :

Nom du soumissionnaire  
Adresse du soumissionnaire

Ville de Charlemagne  
N° 1 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS – POUR ARCHITECTE  
Agrandissement de la bibliothèque et de l'hôtel de ville

Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite et sont valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours depuis la date de leur ouverture. À cette étape seuls les noms seront dévoilés. La Ville ne s'engage à accepter ni la soumission avec le pointage final le plus élevé, ni aucune soumission reçue et n'encourt aucune obligation ou frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Seules seront considérées, aux fins du contrat, les soumissions présentées par une firme ayant un établissement au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé par cet accord.

Donné à Charlemagne, le 18 janvier 2024



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière

**CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE**

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice administrative et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 18 janvier 2024, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 18 janvier 2024.

Donné à Charlemagne ce 18 janvier 2024



Virginie Riopelle  
Directrice administrative et greffière